

Parce que dans les autres provinces, la question de l'autonomie est une simple question d'intérêt politique et financier, tandis que dans la province de Québec, l'autonomie est le fondement même de nos libertés, la sauvegarde nécessaire de notre nationalité et de nos droits civils et religieux.

Les provinces anglaises ont la même langue, la même religion, les mêmes droits civils. L'union législative pourrait troubler leurs intérêts : elle ne détruirait pas leur existence nationale. Il en est autrement chez nous qui appartenons à une race différente et qui avons à conserver notre langue, nos institutions et nos lois.

LE JOUR OÙ IL N'Y AURAIT PLUS DE PROVINCES INDÉPENDANTES, IL N'Y AURAIT PLUS DE CANADA FRANÇAIS.

Cette destruction de nos droits est le but auquel tend le gouvernement tory et orangiste de Sir John A. Macdonald.

Voilà pourquoi c'est pour tous les patriotes un devoir de renverser ce gouvernement avant qu'il n'ait achevé de mettre à exécution ses perfides desseins.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

Il y a eu, depuis l'origine du régime anglais, un parti ou pour parler plus exactement UNE FACTION qui a eu constamment pour programme la suppression de la race française au Canada.

Cette faction dont le dessein ne varie pas, mais dont les procédés se modifient selon les circonstances, a commencé par nous imposer pendant de longues années le *family compact* et le règne des *bureaucrates*.

Il a fallu l'insurrection de 1837 pour mettre à bas le régime des *bureaucrates*.

C'est alors, que désespérant de refuser plus longtemps au Canada ses droits constitutionnels, les mêmes hommes imaginèrent l'*acte d'union* de 1841. En réunissant de force la province de Québec à celle d'Ontario et en décrétant l'égalité de représentation, on espérait que l'unanimité anglaise d'Ontario jointe à la minorité anglaise de Québec formerait une majorité permanente ; et que l'élément français noyé dans cette majorité n'aurait plus qu'à se soumettre ou à disparaître.

On sait comment ce plan machiavélique a été déçu.

Ceux qui l'avaient conçu n'avaient point prévu les conséquences naturelles du régime constitutionnel et du principe de liberté qui en découle.

Les anglais d'Ontario plus occupés de se gouverner eux-mêmes à leur guise, que de gouverner la province de Québec malgré elle, se sont divisés en deux grands partis : le parti réformiste et le parti tory.